



*Municipalité de
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **25 novembre 2024 à 18 h**, à laquelle sont présents :

Madame Josyane Forest, mairesse

Monsieur Denis Forest, conseiller

Monsieur Jean-François Leblanc, conseiller

Monsieur Michel Lachapelle, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Monsieur François Leblanc, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Josée Favreau, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été remis par courrier électronique, à chacun des membres du conseil.

Résolution numéro 601-2024

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION

Résolution numéro 602-2024

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 031-2024 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques

Monsieur Jean-François Leblanc, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 031-2024 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques ;
- Dépose le projet de règlement numéro 031-2024 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution numéro 603-2024

Demande de la Société Saint-Vincent de Paul pour un prêt d'équipement dans le cadre de la Guignolée 2024

ATTENDU QUE

la Municipalité est sollicitée par la Société Saint-Vincent de Paul pour un prêt d'équipement dans le cadre de la Guignolée prévue le 30 novembre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la demande pour un prêt d'équipement dans le cadre de la Guignolée qui aura lieu le 30 novembre 2024.



*Municipalité de
Saint-Jacques*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 604-2024

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Denis Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 18 h 12.

[Signé]

Josée Favreau, OMA, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

[Signé]

Josyane Forest,
Mairesse

Les résolutions numéro 601-2024 à 604-2024 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.